



AVIS A LA BATELLERIE

Relatif à l'organisation de la navigation sur la rivière Baïse gersoise pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 octobre 2024.

VU l'arrêté préfectoral du 16 juin 2000 portant Règlement Particulier de Police de Navigation sur la rivière Baïse gersoise, du port de VALENCE SUR BAÏSE au port de CONDOM et du port de CONDOM à la limite nord du département du Gers (en direction du Lot & Garonne).

VU l'avis à la batellerie en date du2.1.MARS.2024..... fixant les conditions de la navigation sur la rivière Baïse gersoise entre le port de VALENCE-SUR-BAÏSE et la limite nord du département du Gers pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

ARTICLE UNIQUE

En raison d'une panne électrique à l'écluse de Flaran, la navigation plaisancière est fermée à compter de ce jour (13h15) **UNIQUEMENT** entre la double écluse de Graziac et le port de Valence sur Baïse et ce jusqu'à nouvel ordre.

Fait le 08/06/2024....., à AUCH

Le Président,

Par déléation

Le Directeur Général Adjoint
Ressources et Moyens

Yannick BOMPART